

## Complexe scolaire temporaire aux Champs-de-Boujean

# Quatre modules en bois sur trois niveaux

Informations aux riverains et riveraines, octobre 2024

**Au cours de la période 2027-2037, le Canton de Berne entend assainir divers complexes scolaires à Bienne. Afin que l'enseignement puisse se poursuivre durant les travaux, un site d'implantation temporaire de remplacement est nécessaire. Dans ce but, la Ville de Bienne met une parcelle de terrain à disposition du Canton de Berne en droit de superficie aux Champs-de-Boujean. Le Conseil de ville de Bienne statuera sur ce projet le 21 novembre 2024. Quatre modules en bois doivent ainsi voir le jour à la rue Henri-Dunant.**

### Aucune surface à louer appropriée disponible à Bienne

Les écoles devant être assainies se situent sur trois sites, à savoir à la rue du Wasen (Centre de formation professionnelle CFP), sur le site des Tilleuls au chemin de la Cible (solutions transitoires du CFP), ainsi que sur le site proche de la Haute école spécialisée bernoise (BFH) à la route de Soleure. De tels travaux d'assainissement sont impossibles sans interrompre l'enseignement. Étant donné que le Canton de Berne ne peut ni louer ni aménager de surfaces appropriées dans la région biennoise pour ces écoles, il s'avère indispensable d'en construire sur un site temporaire.

### Constructions en bois modulaires et durables

Le complexe scolaire temporaire sera formé de quatre ouvrages similaires et durables en bois sur trois niveaux. Les côtés les plus courts donneront sur la rue Henri-Dunant. Les bâtiments seront réalisés selon le standard Minergie-P-ECO, comprendront une installation photovoltaïque et seront connectés au réseau de chaleur

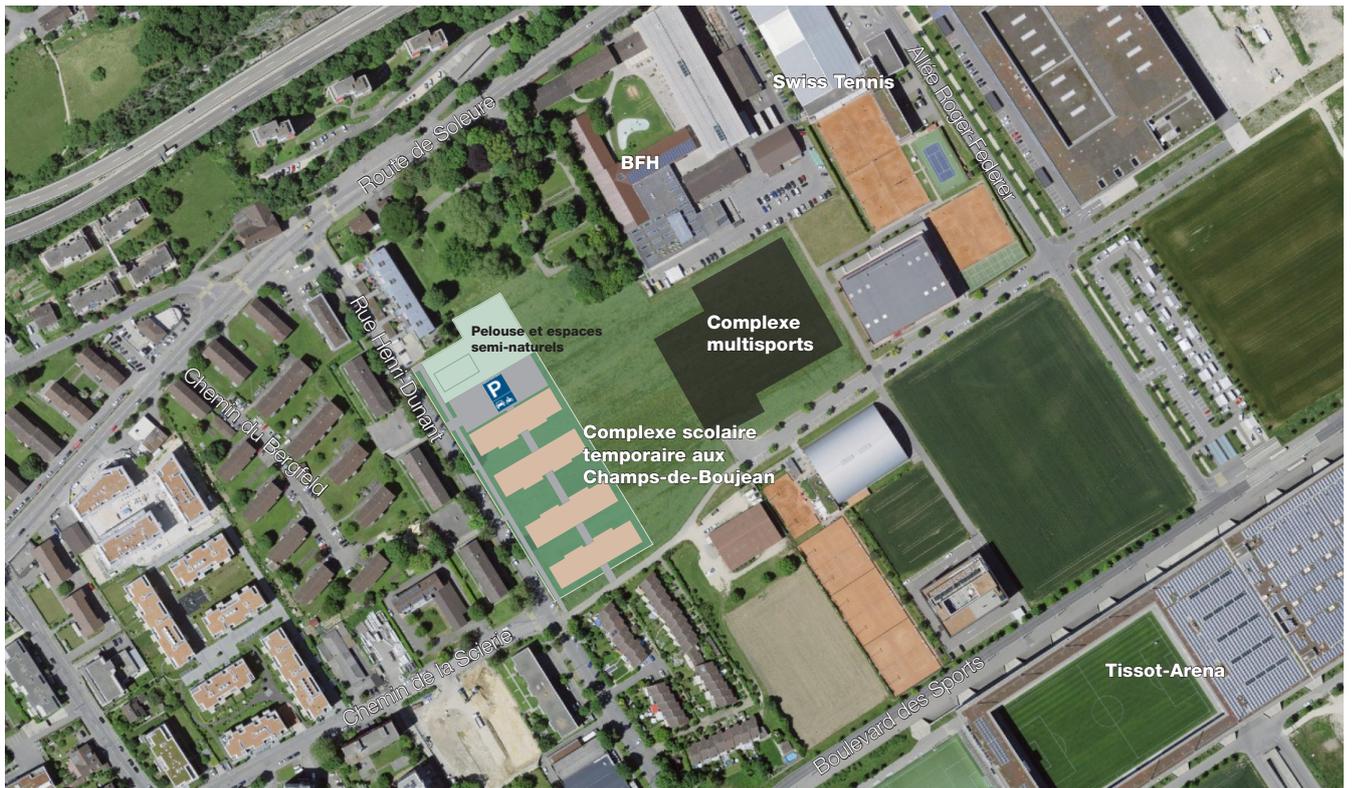
à distance d'Energie Service Biel/Bienne (ESB). Ils se composeront en grande partie d'éléments similaires préfabriqués, ce qui réduira la période du chantier. De plus, le mode de construction modulaire flexible peut très bien être adapté aux besoins en cas de changement d'utilisateurs et utilisatrices. Selon l'utilisation prévue, les constructions modulaires peuvent être démontées et, en fonction des besoins, vendues ou remontées sur un autre site.

### Établissements scolaires accueillant 2'000 personnes

Les constructions modulaires sur trois niveaux pourront accueillir jusqu'à 2'000 personnes. Les élèves du CFP, qui seront scolarisés sur le site temporaire dès 2027, seront âgés en majorité de 15 à 25 ans. La partie essentielle des cours seront dispensés les jours de semaine jusqu'à 19 heures. Certains cours et événements auront lieu le mercredi soir jusqu'à 21h30, ainsi qu'irrégulièrement aussi en fin de semaine.



Visualisation des quatre modules en bois le long de la rue Henri-Dunant. Ils serviront probablement dès 2027 de complexe scolaire temporaire pour diverses écoles cantonales.



Le complexe scolaire temporaire aux Champs-de-Boujean comprend quatre ouvrages (surfaces brun clair). L'enseignement sportif aura lieu au sein du complexe multisports de la Ville de Bière situé à proximité. Le nombre de places de stationnement en zone bleue sera réduit, en particulier dans le secteur de l'entrée.

### Moins de places de parking en zone bleue

L'accès des véhicules au complexe scolaire temporaire se situera à haute du bâtiment sis à la rue Henri-Dunant 10, où un parking payant sera aménagé pour les véhicules motorisés. Plus de la moitié des places de stationnement sera équipée de bornes de recharge pour véhicules électriques. Elles pourront être utilisées aussi par la population, probablement le soir et le week-end. Plusieurs places de stationnement en zone bleue seront supprimées le long de la rue Henri-Dunant, en particulier dans le secteur de l'accès au nouveau parking, et ne seront pas remplacées.

### Beaucoup de verdure pour la biodiversité

Seule une petite partie de la parcelle sera imperméabilisée. L'aménagement des environs comprendra des zones de détente entre les bâtiments et, en général, beaucoup de verdure. Des arbres, des buissons, de petites structures avec des branches ou des pierres contribueront à promouvoir la biodiversité. Une surface gazonnée pour des jeux et des activités sportives demeurera libre au nord du parking. Le reste de la surface sera aménagé de façon proche de l'état naturel, et des matériaux d'excavation, entre autres, seront utilisés à cet effet.

### Près d'une année et demie de travaux

D'après le programme actuel, les travaux commenceront début 2026. Auparavant, des décisions doivent

être prises par les instances politiques de la Ville de Bière et du Canton de Berne. Le Parlement de Bière statuera le 21 novembre 2024 sur le contrat de droit de superficie et, ainsi, sur l'utilisation fixée à douze ans de la parcelle de terrain sise aux Champs-de-Boujean. Suite à la décision rendue à Bière, le Conseil-exécutif et plus tard le Grand Conseil du canton de Berne adopteront le crédit d'exécution. La publication de la demande de permis de construire aura encore lieu cette année, et le dépôt public durera un mois. Les travaux de construction s'étendront sur près d'une année et demie et les locaux seront disponibles pour l'année scolaire 2027/28.

### Informations sur le projet

L'équipe du projet vous informera sur les développements et les étapes principales du projet. Des informations actuelles sur le projet pourront être consultées dès le 22 novembre 2024 sur le site [www.bvd.be.ch](http://www.bvd.be.ch) > Projets en cours

### Avez-vous des questions?

Martin Lustenberger, chef de projet global, se tient volontiers à disposition pour tout renseignement: [martin.lustenberger@be.ch](mailto:martin.lustenberger@be.ch)